

## Associé étranger (1756-1774)

Charles-Ferdinand Folyot est né à Remiremont le 23 décembre 1717, fils de Jean-Gabriel Folyot, avocat à la cour, conseiller et receveur de l'abbesse, et d'Hélène-Claire Thouvenel. Il appartenait à une importante famille dont les membres exercèrent de nombreuses charges au service de l'abbaye. Prêtre, docteur en théologie, ancien vicaire général du diocèse de Toul. En 1750, il prêcha l'Avent à la cathédrale de Toul et on le retrouvait dans la cité épiscopale en 1766 où il était l'un des trois prédicateurs de la retraite épiscopale. Il était encore chanoine-écolâtre et chancelier de l'église collégiale et séculière des Dames de Remiremont.

Après avoir été chargé de prononcer le traditionnel panégyrique annuel du roi Stanislas en l'église des Cordeliers, le 8 mai 1756, il fut admis le même jour dans la Société royale, non pas, précisa la compagnie, parce qu'il avait prêché devant le roi mais en raison de ses mérites. On reconnaissait en effet ses talents et connaissances pour l'histoire naturelle des Vosges et pour celle de l'illustre chapitre de Remiremont. Dans son discours de réception, le 20 octobre, il déclara « L'honneur [qu'il avait] d'être attaché à l'église de Remiremont » et fit l'éloge de la noblesse et des chapitres nobles ainsi que de la princesse Anne-Charlotte et de l'impératrice-reine Marie-Thérèse qui venait d'en fonder un à Prague : « Une auguste Impératrice, l'héroïne de son siècle [...] une princesse qui sut affermir le trône chancelant de ses ancêtres en y montant, qui donne un nouveau lustre à celui des césars et qui seconde par ses vertus celles d'un époux digne de ses hautes destinées [...] ». C'était aussi un hommage rendu à l'empereur François de Lorraine.

L'abbé Folyot, nommé aumônier du roi Stanislas, était prédicateur à Bonsecours. À Remiremont, il était aussi receveur des grandes aumônes et comptable du chapitre dont l'abbesse était, depuis 1738, la princesse Anne-Charlotte de Lorraine. Celle-ci étant décédée à Mons le 7 novembre 1773, il prononça l'oraison funèbre de la princesse lors du service solennel célébré en l'église collégiale de Remiremont le 15 décembre suivant, déclarant notamment : « On ne disputera pas à l'Auguste Maison de Lorraine un rang distingué parmi les Maîtres de la terre ». Imprimée à Nancy chez P. Antoine et Pierre Barbier, cette oraison lui attira des critiques et donna lieu à la diffusion d'épigrammes que l'abbé Folyot attribua, fautivement semble-t-il, à l'abbé Bexon. Ce dernier ayant été disculpé, il reconnut qu'on l'avait trompé et se rétracta.

L'abbé Folyot décéda peu de temps après à Remiremont, le 2 avril 1774. Sa bibliothèque contenant près de 2000 volumes, « tous à l'usage des ecclésiastiques, des jurisconsultes et des gens de lettres », fut mise en vente à Remiremont le 6 juillet 1774. [Alain Petiot]

*Affiches, annonces et avis divers pour les Trois-Évêchés et la Lorraine*, n° 25 (22 juin 1774), p. 1 ; Archives de l'Académie de Stanislas, procès-verbaux manuscrits, vol. II, f° 268-269, 342-356, 474-475 ; Archives du département des Vosges, G 1039, 1876 ; Gaston GLEZ, « La chaire vosgienne sous l'Ancien Régime », *Bulletin de la Société philomatique vosgienne*, 33<sup>e</sup> année (1907-1908), Saint-Dié, 1908, p. 7-114 (90-92) ; Pierre HEILL, *Anne-Charlotte de Lorraine (1714-1773), abbesse de Remiremont et de Mons. Une princesse européenne au siècle des Lumières*, Société d'histoire de Remiremont et de sa région, Éditions Gérard Louis, 1996, p. 170 ; « Lettre de Mr. l'Abbé Bexon à Mr. l'Abbé Folyot (Nancy, 25 février 1774) », Nancy, bibliothèque Stanislas, Rés. 11525 ; « Requête au parlement de Lorraine formulée par les héritiers de l'abbé Folyot (1779) », archives municipales de Remiremont, ms 104.